

Longecourt Mag 8



Sommaire

Mot de Daniel BAUDRON,
Maire de la commune

3

Informations utiles

4

Vie citoyenne

5

Civisme

6

Recyclage

7

Vos commerces

8

Vos artisans

9

Service de l'eau

10

Conseil municipal

11

Ecole

15

Commémorations

16

Jumelage

19

Associations

20

Agenda

27

JOY & PEACE





Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Ce 8^{ème} numéro de « Longecourt Mag » va permettre aux nouveaux arrivants dans notre commune, et rappeler aux anciens, de retrouver, les adresses utiles mais aussi les évènements qui ont marqué cette année 2016.

Je voudrais, dans ce mot du maire, dire aux nouveaux habitants que c'est un plaisir et un honneur pour moi de les accueillir et de leur souhaiter la bienvenue.

S'installer dans une nouvelle commune est toujours une expérience délicate. Vous vous êtes sans doute déjà rendu compte de la richesse et de la qualité de notre patrimoine qui témoignent de l'histoire de la commune, des hommes et des femmes qui en constituent la mémoire collective.

Je souhaite que notre commune conserve cette dimension à échelle humaine, que l'on y retrouve la qualité de vie et de ville, un environnement préservé, des projets maîtrisés au service du cadre de vie.

Nouveaux arrivants, vous êtes les clients potentiels de l'ensemble de nos commerces de proximité, de nouvelles recrues pour nos associations, des parents d'élèves, des responsables associatifs qui font et feront la richesse quotidienne de notre commune.

Nous mettons tout en œuvre pour tenir l'ensemble des habitants au courant de nos actions et de celles qui sont menées par les uns et les autres dans notre commune. Notre site internet est mis à jour régulièrement et vient en renfort de nos supports papier.

Je ne voudrais pas terminer ce mot sans souhaiter que chacun d'entre nous se remémore l'horreur et la peine en l'honneur des nombreuses victimes des attentats de Janvier, Novembre 2015 et de celui du 4 Juillet dernier.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous le 14 Janvier 2017 à 18 h 30 dans notre salle polyvalente « La Cerisaie » pour la cérémonie des vœux du maire.

Passez toutes et tous de très belles et paisibles fêtes de fin d'année, remplies de moments magiques, de rires et d'humanité.

Votre maire,
Daniel BAUDRON

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

Place de la Mairie - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 79 10 10 – Fax : 03 80 79 10 11

Horaires d'ouverture au public:

Lundi 17h00 – 19h00
Mardi 09h00 - 12h00
Mercredi 14h00 – 19h00
Jeudi 09h00 - 12h00
Vendredi 14h00 – 17h00
Samedi 10h00 – 12h00 (sauf vacances scolaires)

LA POSTE

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 87 73

Horaires d'ouverture au public:

Lundi Fermé
Mardi 08h45 – 12h00 / 14h30 – 17h00
Mercredi 08h45 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Jeudi Fermé
Vendredi 08h45 – 12h00 / 14h30 – 17h00
Samedi 09h00 – 12h00

SALLE POLYVALENTE LA CERISAIE

24, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Elle peut accueillir 180 à 200 personnes et est réservée
aux associations et habitants du canton de Genlis.

GRUPE SCOLAIRE Henri Vincenot

16, rue du Moulin - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Elémentaire: 03 80 79 11 05
Maternelle: 03 80 79 11 06

BIBLIOTHEQUE

5, rue du Château - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 89 95

Horaires d'ouverture au public:

Lundi 16h30 - 19h00
Mercredi 16h30 - 18h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Impasse Arago - 21110 GENLIS
Standard : 03 80 37 70 12
intercomgenlis@wanadoo.fr
www.plainedijonnaise.fr

SMICTOM

ZI – Impasse Arago - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 84 85
www.smictom-plainedijonnaise.fr

SAUR (eau potable, assainissement)

Zone Artisanale - 21310 BELLENEUVE
Standard : 03 80 68 22 21
Urgences : 03 70 48 80 09

ASSISTANTE SOCIALE

28, rue des Lilas - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 10 06 90

GENDARMERIE

57, avenue Général de Gaulle - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 47 98 40

TRESORERIE

6, avenue de la 1^{ère} Armée - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 70 53

NUMEROS D'URGENCE

Police / Gendarmerie.....17
Pompiers.....18
SAMU.....15
Conseil anti-poison.....03 80 29 37 97
Dépannage EDF 24/24.....09 72 67 50 21
Dépannage GDF 24/24.....0 800 47 33 33

En cas d'urgence, 3 défibrillateurs sont installés:

- * salle de la Cerisaie
- * sur la façade de de la Grande Ferme
- * sur la façade de la Mairie (côté rue du Château)



RESPECTONS NOUS LES UNS LES AUTRES

L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999, relatif à la lutte contre les nuisances sonores stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- * les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- * les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

L'arrêté préfectoral du 19 juillet 1999 – articles L 221-1 et L 221-2 **INTERDIT** le brûlage de toutes natures dans les propriétés privées et sur le domaine public.

DECHETTERIE

21110 LONGECOURT EN PLAINE - Tél : 06 78 06 80 53

Horaires d'ouverture / 1er Avril au 31 Octobre:

| | |
|----------|-------------------------------|
| Lundi | 14h00 – 19h00 |
| Mardi | 14h00 – 19h00 |
| Mercredi | 14h00 – 19h00 |
| Vendredi | 14h00 – 19h00 |
| Samedi | 09h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00 |

Horaires d'ouverture / 1er Novembre au 31 Mars:

| | |
|----------|-------------------------------|
| Lundi | 14h00 – 17h00 |
| Mardi | 14h00 – 17h00 |
| Mercredi | 14h00 – 17h00 |
| Vendredi | 14h00 – 17h00 |
| Samedi | 09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00 |

COLLECTE DES ORDURES

Ordures ménagères (bac grenat): le mardi matin.

Déchets recyclables (bac bleu): un lundi sur deux selon le calendrier du SMICTOM.

LE VERRE

Mis en place et vidés par le SMICTOM, vous trouverez les containers à verre sur le parking Sainte Marguerite. Lorsque vous remarquez qu'un d'entre eux est plein, merci d'en informer tout de suite la Mairie qui interviendra auprès du SMICTOM pour qu'il soit vidé.



RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME

STOP aux Déjections canines

Nous faisons tout pour que notre commune soit la plus agréable à vivre possible.

Nos rues, nos espaces verts et tous nos espaces publics sont en quelque sorte notre propriété collective.

Il incombe par conséquent à tout un chacun de respecter cette propriété et de s'en sentir responsable.

Malheureusement ces espaces sont encore trop souvent pollués par l'abandon sauvage de déchets et surtout par les déjections canines de nos compagnons à 4 pattes.

Cela entraîne des problèmes d'hygiène, de finances et même d'image de la commune, malgré tous les efforts déployés par nos agents municipaux.

Quoi de plus désagréable que de devoir slalomer entre les crottes qui jonchent certains trottoirs, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette et des vélos souillées par ces déjections.

Sans compter le danger que cela représente pour les mal et non-voyants, les seniors, les personnes à mobilité réduite, les enfants. Les risques de glissade, notamment par temps de pluie, sont loin d'être anodins.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants...

Tout propriétaire et/ou possesseur de chien **est tenu** de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal, sous peine de se voir infliger une amende.

Le respect d'autrui est un acte de civisme qui permet de mieux vivre ensemble. Ensemble, rendons notre commune plus propre !

HALTE aux déchets sauvages

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux Longecourtois constatent des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune.

Les dépôts sauvages posent eux aussi de nombreux problèmes : nuisances olfactives, dangers sanitaires, coût pour la commune ou risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Ils polluent les sols, l'air, l'eau et dégradent le paysage.

Se débarrasser de ses déchets n'importe où relève d'un comportement incivique et irresponsable.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi de Juillet 1975 et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Les trottoirs aux piétons !

Nos trottoirs sont souvent utilisés pour le stationnement des véhicules, ce qui crée une gêne importante pour la progression des piétons. Ces derniers sont alors contraints d'emprunter la chaussée pour contourner les véhicules, avec les risques que cela comporte. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.



ANCIENS APPAREILS ÉLECTRIQUES: DEVENEZ INCOLLABLE !



L'éco-participation que vous payez à l'achat d'un appareil électrique neuf correspond au coût de collecte, de dépollution et de recyclage des anciens appareils. Ce n'est pas une taxe, mais une participation financière au fonctionnement de la filière agréée. Elle est affichée de manière visible et séparément du prix du produit.

A l'achat d'un équipement neuf, votre revendeur a l'**obligation légale** de reprendre votre ancien appareil électrique **gratuitement** (en magasin ou à la livraison). Désormais, les magasins (avec une surface de vente d'appareils électriques supérieure à 400 m²) ont l'obligation de vous reprendre sans obligation d'achat vos petits appareils usagés (< à 25 cm). Et oui... l'éco-participation sert aussi à ça !



La poubelle barrée est présente sur les appareils électriques. Elle signifie que votre appareil devra être rapporté en point de collecte pour y trouver une seconde vie.



La seconde vie, pourquoi c'est important ?

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Parce que les appareils électriques et électroniques peuvent contenir des substances polluantes, il est important de les traiter selon des normes environnementales strictes.

Les réfrigérateurs contiennent des gaz CFC qui peuvent détruire la couche d'ozone s'ils ne sont pas neutralisés. Pensez à rapporter votre réfrigérateur en point de collecte pour qu'il soit dépollué !

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Recycler ses appareils électriques, c'est réutiliser de la matière que l'on ne sera pas obligé de puiser dans les ressources naturelles.

Le plastique recyclé d'un aspirateur peut être réutilisé dans la fabrication de pièces automobiles !

FAVORISER LA PRÉVENTION ET L'EMPLOI EN FRANCE

Pour offrir une seconde vie à votre appareil, Eco-systèmes vous invite à privilégier le don. Les appareils remis aux associations seront soit revendus à prix réduit, soit recyclés dans des sites de traitement spécialisés. Dans tous les cas, votre geste est source d'activité pour les 3 500 personnes employées par la filière de collecte et de recyclage en France.

Près de 1 500 contrats en insertion dans l'économie sociale et solidaire ont été créés !

LES ENGAGEMENTS ECO-SYSTÈMES

- Un appareil usagé, une solution appropriée
- Un appareil traité, des polluants neutralisés
- Un appareil recyclé, des ressources économisées
- Un appareil réutilisé, des emplois préservés



Déposez votre appareil dans un point de collecte garanti

MAGASIN

Confiez votre appareil au magasin ou au livreur lors de l'achat d'un nouvel équipement. Vous pouvez aussi, sans obligation d'achat, déposer vos petits appareils dans l'un des nombreux meubles verts installés en magasin.

DECHETTERIE

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques hors d'usage (grands et petits) à la déchèterie de votre commune (voir conditions d'accès avec votre mairie).

DONNEZ-LE A UNE ASSOCIATION

Si votre appareil fonctionne, donnez-le à Emmaüs ou Envie. Il sera remis en état et revendu à prix réduit ou, à défaut, confié à Eco-systèmes pour être recyclé.

SINON, POURQUOI PAS ÉCHANGER OU RÉPARER... 7

Vos COMMERCES

BUREAU DE TABAC

32, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 89 98

Horaires d'ouverture :

Lundi à Vendredi 6h00 – 12h30 / 14h00 – 19h30
Samedi 6h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
Dimanche 8h00 – 12h30

COIFFEUR / SEDUCTION COIFFURE

32, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 75 63

Horaires d'ouverture :

Lundi Fermé
Mardi à Jeudi 9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
Vendredi 9h00 – 19h00
Samedi 8h30 – 16h30

AUTO ECOLE / ABC

32, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 66 68 12

Horaires d'ouverture :

Lundi Fermé
Mardi 14h00 – 19h00
Mercredi à Vendredi 9h00 – 12h00 / 14h30 – 19h30
Samedi 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

GARAGE PEUGEOT / MOSCHETTO

20, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 88 69

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi 8h00 – 12h00 / 14h00 – 18h30
Vendredi 8h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Samedi 9h00 – 12h00

BOULANGERIE LA HALTE GOURMANDE

39, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 87 79

Horaires d'ouverture :

Lundi Fermé
Mardi à Samedi 6h00 – 19h00
Dimanche 6h00 – 13h00

SEDUCTION INSTITUT

32, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 00 69

Horaires d'ouverture :

Lundi Fermé
Mardi à Jeudi 9h00 – 12h00 / 14h30 – 18h30
Vendredi 9h00 – 18h30
Samedi 8h30 – 15h30

RESTAURANT / LA TERRASSE

43, route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 79 12 96

Horaires d'ouverture :

Lundi 6h00 – 15h00
Mardi à Samedi 6h00 – 21h00

BAR RESTAURANT L'INSOLITE

Route de Dijon

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 09 54 80 93 92

Horaires d'ouverture :

Lundi 6h30 – 14h00
Mardi à Vendredi 6h30 – 19h30
Samedi 7h00 – 19h30
Dimanche 8h00 – 13h00

BOUCHERIE ESNAULT

11, rue Lieutenière

21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 88 42

Horaires d'ouverture :

Mardi 8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00
Jeudi 8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00
Samedi 8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00

PROFESSIONS LIBÉRALES & ARTISANS

INFIRMIERES

Corinne DEVILLIERS & Stéphanie BRAIDOTTI
32, route de Dijon
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 67 44 86

KINESITHERAPEUTES

Gilles MASSON & Julie MAIRE
7, impasse Sainte Sophie
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 78 31

ARCHITECTURE PLUG AND PLAY

ARCHITECTE
29, rue de la Fontaine
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 68 02 57 18

PERRON Dominique

MAGNÉTISME – RELAXATION - SOPHROLOGIE
14, rue du Murot
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 11 39 04 01

ALAGOZ Ilkan

MAÇONNERIE
3, rue du Meix
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 09 51 02 95 40

CHAMBRE D'HOTES

ARIELLE MERLE
22, rue du Murot
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 73 68

ANDRE CLAUDE

COUVERTURE
2 A, rue du Roselet
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 89 48

CHAMBRE D'HOTES

ROLAND LEGOUZ DE SAINT SEINE
2 A rue du Château
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 88 76

ART ELEC

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
17, rue de la Fontaine
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 61 61 76 20

JOLIBOIS FRERES SARL

PLOMBERIE
2, rue Neuve
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 84 96

A.T.E.C.

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION
4, rue Fin du Bois
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 10 37 94 68

SALIGNON SARL

COUVERTURE
21, rue du Murot
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 09 61 48 96 27

CDJ

MAÇONNERIE
27, impasse des Pins
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 75 54

PERFECT NAILS

BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS
7, rue de l'Orme
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 72 08 37 16

COMPTE RENDU ANNUEL DE LA QUALITE ET DES PRIX DU SERVICE DE L'EAU 2015

Le service de l'eau est exploité en affermage : le Syndicat de la Racle, regroupant les communes de Tart le Haut, Echigey, Aiserey, Bessey, Izeure, Thorey en Plaine et de Longecourt en Plaine, a confié la gestion du service à la SAUR. Les réseaux et les gros équipements appartiennent au Syndicat de la Racle.

Les communes du Syndicat regroupent 6 726 habitants. Le service de distribution de l'eau potable est maintenant assuré à 2 632 abonnés (nombre en hausse de près de 5.5% par rapport à 2012). A Longecourt en Plaine, il y avait 504 abonnés à ce service au 31 Décembre 2015 ; nous étions 465 abonnés en 2012, 495 en 2014).

Le Syndicat dispose du puits de captage d'Aiserey et d'un raccordement au réseau de la Communauté du Grand Dijon.

En 2015, 252 698 m³ ont été puisés à Aiserey et 44 629 m³ ont été achetés au Grand Dijon ; c'est donc 297 327 m³ qui ont été mis en distribution. Pour l'ensemble des habitants du Syndicat, 231 530 m³ d'eau ont été facturés.

Pour Longecourt en Plaine, les 504 abonnés ont consommé 39 262 m³, soit environ 78 m³ par abonné. Cette consommation moyenne est à nouveau en baisse au niveau de Longecourt en Plaine.

Le rendement du réseau est encore en amélioration (à environ 80%). Cela est dû à une baisse des pertes d'eau, essentiellement des pertes dans les réseaux enterrés : l'indice linéaire des pertes est calculé pour 2015 à environ 2,1 m³ par jour et par km de réseau ; ces pertes ont été divisées par 2 en 4 ans, sans renouvellement des anciens réseaux. Ces améliorations traduisent le travail de la SAUR dans la recherche des fuites sur les réseaux enterrés.

La facture pour 120 m³ d'eau potable, hors assainissement, est de 246,80 € au tarif du 01/01/2016 (257,64 € au tarif du 01/01/2015), soit un prix moyen de 2,06 € au m³, tarif toujours inférieur à celui de 2009. La baisse enregistrée en 2015 est due à la baisse de la Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

Bilan de la qualité

L'Agence Régionale de Santé adresse tous les ans aux abonnés une synthèse de la qualité de l'eau. Les résultats des prélèvements pour analyses bactériologiques et pour recherche de polluants sont tous conformes aux limites réglementaires. Ces résultats sont le fruit du travail mené depuis plusieurs années pour améliorer la qualité de l'eau par :

- La charte Zéro phyto et l'abandon des désherbants chimiques par chaque commune,
- L'installation d'un filtre à charbon avant la distribution de l'eau,
- L'achat des parcelles autour du puits par le Syndicat pour protéger le captage en interdisant les traitements phytosanitaires.

Ces dépenses permettent de garantir la qualité de l'eau actuellement et pour les années à venir.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Daniel BAUDRON



Paul MURANO



Annie JACQUET



Yannick CORDIER



Gérard BERTHOZ



Martial CAVEL



Eric DE LAMARLIÈRE



Isabelle DI GIOVANNI



Jean-Noël DUMAS



Yves FICHOT



Nicole FORNER



Sandrine GEENEN



Christiane PROST



Fanny THOMAS

Daniel BAUDRON

Maire

FINANCES

Eric DE LAMARLIÈRE
Nicole FORNER
Christiane PROST
Fanny THOMAS

Paul MURANO - 1^{er} adjoint

ASSOCIATIONS CULTURE

Martial CAVEL
Sandrine GEENEN
Eric DE LAMARLIÈRE
Christiane PROST

COMMUNICATION

Martial CAVEL
Sandrine GEENEN
Isabelle DI GIOVANNI
Yves FICHOT
Fanny THOMAS

Annie JACQUET - 2^{ème} adjoint

URBANISME

Eric DE LAMARLIÈRE
Isabelle DI GIOVANNI
Jean-Noël DUMAS
Yves FICHOT
Christiane PROST

SOLIDARITÉ

Martial CAVEL
Yves FICHOT
Nicole FORNER

CIMETIÈRE

Christiane PROST

Yannick CORDIER - 3^{ème} adjoint

ENVIRONNEMENT

Gérard BERTHOZ
Martial CAVEL
Eric DE LAMARLIÈRE
Jean-Noël DUMAS
Yves FICHOT

TRAVAUX

Gérard BERTHOZ
Jean-Noël DUMAS
Martial CAVEL
Fanny THOMAS

TRAVAUX DE VOIRIE

La Commune de LONGECOURT EN PLAINE a décidé la réfection des voiries des impasses de l'Oucherotte et Sainte Marguerite. Ces travaux comprennent :

- la réfection des chaussées en bitume,
- la réfection des trottoirs par la pose de bordures et la réalisation de caniveaux,
- la modification des entrées charretières en résine,
- l'extension du réseau pluvial,
- la mise à niveau et la pose de grilles avaloirs,
- la mise à niveau des regards,
- l'aménagement d'espaces verts par la plantation d'arbres à haute tige le long de l'Oucherotte afin de maintenir les berges.

Ces travaux incluent :

- 1 tranche ferme : réfection de l'impasse de l'Oucherotte et de l'impasse Ste Marguerite
- 1 tranche conditionnelle : voirie située entre les 12 & 14 rue de Genlis

Après consultation dans le cadre de la procédure de « Marché adapté » (MAPA), la dévolution des travaux a été confiée à l'entreprise EUROVIA, située à LONGVIC.

Le montant total du marché s'élève à 111 933,28 € TTC :

- | | |
|---|-----------------|
| ○ Tranche Ferme Impasse Ste Marguerite | 46 898,17 € TTC |
| ○ Tranche ferme Impasse de l'Oucherotte | 45 586,46 € TTC |
| ○ Tranche conditionnelle | 19 448,65 € TTC |

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 28 349 € par le Département dans le cadre du « Plan de soutien à la voirie » et à hauteur de 3 686 € par le Département dans le cadre du produit des amendes de police.

Un candélabre d'éclairage public supplémentaire sera installé dans le même temps au niveau de la voie entre 12 & 14 rue de Genlis pour un montant à charge de la commune de 2 337 €.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confié au bureau « IDEGEO » à DIJON.



LES TAXES LOCALES

Lors du vote du budget 2016, le Conseil Municipal a maintenu les taux 2015 pour 2016 des impôts locaux, soit :

| | |
|------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 16,55 % |
| Taxe foncière bâti | 17,20 % |
| Taxe foncière non bâti | 29,74 % |
| CFE | 16,52 % |

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Afin de respecter l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP), les travaux de mise en accessibilité du bâtiment situé 5 rue du Château ont été inscrits au budget. Le choix des entreprises interviendra en Décembre pour un début de réalisation des travaux en Janvier / Février 2017. Ces travaux sont estimés à environ 132 000 € TTC.

PASSAGE PIÉTONS RD 968

Le passage piétons créé sur la RD 968, sortie Longecourt en Plaine, direction Aiserey a été sécurisé par la pose d'un point lumineux supplémentaire afin de garantir une sécurité renforcée des piétons.

PLATEAU MULTISPORTS

Le gazon synthétique du plateau multisports du groupe scolaire Henri Vincenot a été changé par l'entreprise SANDMASTER pour un coût total de 19 000 € TTC ; la surface du plateau multisports situé derrière la salle des fêtes a également été nettoyée par cette entreprise.

RENTRÉE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, compte tenu du nombre important d'enfants entrant en petite section, a créé un poste à temps partiel d'agent spécialisé en école maternelle (ATSEM) pour la période de septembre 2016 à juin 2017. Le personnel municipal encadrant les enfants au sein du groupe scolaire s'élève à 2 ATSEM.

PARTICIPATION CITOYENNE

La Commune a adhéré au concept de « participation citoyenne », qui est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance. Afin de concrétiser les modalités d'application de ce dispositif, la Commune a signé un protocole avec les services de Gendarmerie et de la Préfecture. Cette signature s'est déroulée le 13 octobre dernier en présence de M. le Maire et Madame Emma ARDOUIN Commandant de la compagnie de gendarmerie de Dijon. Nous remercions les personnes qui se sont inscrites en tant que « référentes » pour ce dispositif.

ETANG DE LA FONTAINE

Des travaux de mise en sécurité de la berge ont été réalisés par l'entreprise ROSSI (1206 € TTC). Des aménagements se poursuivent régulièrement afin de rendre ce site agréable pour les promeneurs, les pêcheurs mais aussi la faune et la flore puisqu'il s'agit d'un refuge LPO (Ligue de protection des Oiseaux).

PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

La Commune a fait l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique qui a été installé route de Dijon, sortie direction Thorey en Plaine. Ce dispositif d'information permet la diffusion d'informations communales, préfectorales et associatives. Le coût total de ce matériel s'est élevé à 19.601 € TTC (achat & frais installation).

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Le conseil municipal a décidé de poursuivre le programme d'illuminations engagé. De nouvelles décorations seront installées début décembre route de Genlis pour un coût de 3 250 € TTC. Elles viendront compléter les illuminations existantes de la rue du Château, du bâtiment de la Mairie, du rond-point et de la Grande Ferme.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple: il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille. Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



**IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR
APPRENDRE À SAUVER UNE VIE !**

PRENEZ LE TEMPS D'APPRENDRE !

**NE RESTEZ PAS DÉMUNIS, NE SACHANT TROP QUE
FAIRE DEVANT UN ACCIDENT, QUEL QU'IL SOIT...**

TARIFS

60 € par personne.

45 € pour les + de 10 ans scolarisés / étudiants

1 mémento compris remis à chaque stagiaire.

LIEU

Salle de la mairie à Longecourt en Plaine

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 10

DIPLÔME D'ÉTAT DÉLIVRÉ

Certificat PSC1

En partenariat avec la municipalité, l'Association des Secouristes UNASS 21-58 propose d'organiser, à Longecourt en Plaine, une session de formation aux gestes qui sauvent. Il s'agit d'une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

L'apprentissage à l'utilisation du défibrillateur automatique, appareil de plus en plus disponible partout où il peut y avoir une concentration importante de personnes, est inclus dans le programme. Il est d'ailleurs rappelé que la municipalité a installé 3 défibrillateurs sur la commune, accessibles à tous les habitants.

Inscrivez-vous auprès de Monsieur Daniel GEORGES, formateur national de secourisme qui assurera la formation, au 03 80 39 87 25 ou au 06 41 27 43 25

ou

auprès du secrétariat de la mairie
au 03 80 79 10 10.



Cette année, l'école compte 97 élèves,
dont 45 en maternelle
et 52 en élémentaire.



Classe de **Mme MICHEAU**

31 élèves

17 petits – 14 moyens

Madame Caroline MICHEAU est enseignante à Longecourt en Plaine depuis la rentrée 2013. Elle s'occupe des élèves de petite et moyenne sections et est assistée de Madame Jacqueline DONARD, ATSEM, qui travaille dans l'école depuis Avril 2014.

Classe de **Mme FAVRE**

24 élèves

14 grands – 10 CP

Toute dernière arrivée sur la commune, Madame Céline FAVRE a fait sa première rentrée à Longecourt en Plaine en Septembre 2016. Elle est remplacée par Madame Audrey MOREAU le Lundi et secondée par Madame Faustine DAMAIA, embauchée en qualité d'ATSEM à temps partiel depuis la rentrée 2016.

Classe de **Mme MASSON**

25 élèves

10 CP – 15 CE1

Madame Karine MASSON, quant à elle, enseigne dans notre commune depuis la rentrée 2009. Elle s'occupe cette année des élèves de CP et CE1.

Classe de **M. TOUCHARD**

17 élèves

4 CE2 – 7 CM1 – 6 CM2

Cela fait maintenant plus de 13 ans que Monsieur Philippe TOUCHARD enseigne à Longecourt en Plaine (depuis la rentrée 2003). Il est Directeur de l'école depuis la rentrée 2016 et a en charge, cette année, les élèves de CE2-CM1-CM2. Il est complété le Jeudi par Madame Pascale CHAPUIS.

Un grand merci à notre équipe pédagogique qui donne le maximum pour le bien des enfants de la commune.



Faustine DAMAIA – Jacqueline DONARD – Philippe TOUCHARD – Céline FAVRE – Caroline MICHEAU – Karine MASSON

Commémoration des combats de Sidi-Brahim et vernissage de L'exposition Verdun le bois des Caures.

Le 8 octobre 2016, les Diables Bleus de Chenôve, accompagnés de hautes autorités militaires et civiles, de Daniel Baudron Maire, de nombreux portes drapeaux, maires des alentours, conseillers municipaux et adjoints sont venus pour la première fois à Longecourt en Plaine commémorer le 171^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim. Une cérémonie haute en couleurs.



Un peu d'histoire :

La bataille de Sidi-Brahim s'est déroulée du 23 au 26 septembre 1845 entre les troupes françaises et d'Abdel Kader. Elle dura 3 jours et 3 nuits.

Les Français, commandés par le lieutenant-colonel Montagnac, avaient engagé à la légère le 8^e bataillon de chasseurs à pied et le deuxième escadron du 2^e régiment de hussards contre les troupes d'Abdel-Kader.

Imprévue, la rencontre tourna mal pour les troupes françaises. Après un premier combat, elles furent réduites de 450 à 82 chasseurs et hussards face à 10.000 combattants de l'émir. Acculés, les chasseurs de la compagnie de carabiniers se réfugièrent dans un marabout d'où ils repoussèrent tous les assauts.

Après plusieurs jours de siège, les hommes, sans eau, sans vivres, à court de munitions, en furent réduits à couper leurs balles en morceaux pour continuer à tirer.

L'émir Abdel Kader fit couper la tête du capitaine Dutertre, fait prisonnier et amené devant le marabout pour exiger la reddition des chasseurs. Malgré tout, Dutertre, avait eu le temps d'exhorter les survivants à se battre jusqu'à la mort. Lorsque l'émir demanda au clairon français, Guillaume Rolland, de sonner la retraite, celui-ci n'en fit rien et sonna la charge.

Lors d'une de ces demandes de reddition, un chasseur répondit « merde » à l'émir.

Les survivants, n'ayant plus de munitions, chargèrent à la baïonnette. Ils percèrent les lignes ennemies et, sur les 80 survivants, 16 purent rejoindre les lignes françaises (5 moururent quelques jours plus tard). Seuls 11 chasseurs sortirent vivants de la bataille. Le caïd de Nedroma, Nekkach, recueillit une partie au moins des survivants et refusa d'ouvrir les portes de sa ville aux troupes de l'émir.



Bataille de Sidi Brahim, fête des chasseurs.
Bataille de Sidi-Brahim, huile sur toile 2004, Hocine Ziani

Vernissage de l'exposition Verdun le bois des Caures : 8 octobre 2016

L'exposition présentée par Jean-Claude Barbet, président des Diables bleus de Chenôve décrit et montre en images la bataille du bois des Caures qui s'est déroulée en 1916 à Verdun, en présence de Madame Kheira Bouziane députée de la 3^{ème} circonscription, Daniel Baudron maire de Longecourt en Plaine et de très nombreuses personnalités comme Mr Vincent Dancourt, Maire de Genlis et conseiller départemental, Mad Meheu conseillère départementale...

L'exposition, ouverte au public du lundi 10 octobre au jeudi 13 octobre, a connu une bonne affluence.



Colonel Gouvert / Capitaine Milan / Daniel Baudron / Jean-Claude Barbey / Kheira Bouziane / Colonel Pome / Dominique Usclade



Historique « Le bois des Caures »

Avant l'attaque, le bois des Caures est tenu par le lieutenant-colonel Émile DRIANT et ses 1200 chasseurs du 56^e BCP, commandé par le capitaine VINCENT et du 59^e BCP, commandé par le commandant RENOUARD. Depuis plusieurs semaines, les deux bataillons se relaient en première ligne. DRIANT, qui presse une attaque imminente, a renforcé ses positions.

Le bois des Caures occupe une légère hauteur, orientée du sud-ouest au nord-est.

Long de 3 km, large de 800 m, il domine au nord la ligne de front, au-delà de laquelle se trouvent Flabas et Ville-devant-Chaumont.

C'est vers celles-ci que se dirigent les deux branches de la route qui vient de Verdun en passant par Vacherauville et la ferme Mormont.

La bifurcation, dans le bois, est un point essentiel du terrain. Le bois des Caures est encadré à l'ouest par le bois d'Haumont, à l'est par le bois de Ville et l'Herbebois.

Le Bois des Caures dans les affrontements de 1916.

Le bois des Caures se trouve à la charnière des deux divisions du 30^e corps d'armée du général CHRÉTIEN.

À l'ouest, la 72^e division d'infanterie du général BAPST tient le secteur qui s'étend de la Meuse à la route de Ville-devant-Chaumont.

Sa brigade de droite (143^e, colonel VAULET) dispose de deux bataillons (des 165^e et 362^e régiments d'infanterie) dans le bois d'Haumont, et le groupement Driant dans le bois des Caures.

À l'est, la 51^e division d'infanterie se trouve en ligne entre la route de Ville et la région du bois de Maucourt.

Sa brigade de gauche (général ROGERIE) a un bataillon (du 164^e régiment d'infanterie) dans le bois de Ville, et un bataillon renforcé (164^e régiment d'infanterie et 2 compagnies du 243^e régiment d'infanterie) dans l'Herbebois.

La V^e armée allemande dans le secteur de Verdun en 1916. Le dispositif allemand comprend trois corps d'armée :

- à l'ouest, le VII^e corps de réserve qui doit enlever le bois d'Haumont,
- au centre, le XVIII^e corps qui prend pour objectif, le bois des Caures,
- à l'est, le III^e corps qui doit attaquer le bois de Ville et l'Herbebois, puis pousser sur Douaumont.

L'organisation tactique

Le 21 février 1916, entre 6 heures et 7 h 15, (l'heure de l'attaque diffère en fonction des JMO (journaux des marches et opérations) des premières lignes), la 21^e division allemande du XVIII^e C.A Hessois, attaque le bois des Caures avec l'équivalent de quatre régiments.

12 bataillons d'infanterie, soutenus par 40 batteries d'artillerie lourde, 7 batteries de campagne et 50 Minenwerfers (mortier de tranchée), ont déversé un total estimé à 70 000 obus sur la position, soit un secteur qui ne fait que 1300 mètres sur 800 mètres.

Dés 10 heures, le bois est impraticable, le sol est truffé de trous d'obus. On ne saura jamais avec certitude combien de chasseurs ont survécu à cet ouragan de feu et d'acier.

LE 11 NOVEMBRE... UN JOUR-MÉMOIRE



Le 11 Novembre est une des grandes dates de la vie commémorative française. Jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918.

11 Novembre 1918 : la fin des combats.

Le 11 Novembre 1918, à cinq heures, l'Armistice est signé à Rethondes, en forêt de Compiègne. Il met fin aux hostilités de la Première Guerre mondiale sur le front occidental. Entrant en vigueur à onze heures, il est valable pour 36 jours et peut être prorogé.

Au front alternent des scènes d'émotion, de joie et de fraternisation à l'annonce du cessez-le-feu. La liesse déferle sur la France, tandis que retentissent les coups de canon que Clemenceau a ordonné de tirer.



Au Palais Bourbon, à 16 heures, Clemenceau lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation.

Ce "jour de bonheur" ne peut faire oublier à l'ancien combattant, revenu à la vie civile, l'expérience tragique et le message dont il est porteur. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Aussi peut-on dire que ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 Novembre comme une fête nationale.



Longecourt en Plaine a commémoré ce jour de souvenir avec les élus, les adjoints, les conseillers et la population. Les enfants des écoles nous ont lu une lettre d'un Poilu et ont entonné « la Marseillaise » avec brio, après l'émouvante sonnerie aux morts jouée par Paul MURANO, 1^{er} adjoint, à la trompette.



Monsieur le Maire, Daniel BAUDRON, nous a lu la lettre du ministre et nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel vin d'honneur servi dans la Mairie.

Week-end de Pentecôte très réussi



Retrouvailles avec nos amis allemands



Abbaye d'Eberbach



Cour intérieure Abbaye d'Eberbach



Union des 2 chefs et leurs musiciens



Une partie des musiciens de Longecourt

Un ciel brumeux au départ de Genlis, un soleil presque radieux à l'arrivée à Sprendlingen vers 15h00,

Nos correspondants sont réunis sur le parking et nous reçoivent avec beaucoup de chaleur et d'amitié. Tout le monde se rassemble dans la salle des fêtes, où le maire de Sprendlingen, M. Manfred BÜCHER, nous accueille.



Messieurs BAUDRON et DANCOURT prennent la parole, vantant cette amitié plus que cinquantenaire entre nos trois communes. Suit un vin d'honneur très copieux.

Vers 16h30, répartition dans les familles d'accueil, dîner dans les familles.

Dimanche, petit déjeuner, rassemblement vers 10h00 et départ en bus à l'abbaye d'Eberbach dans le Rheingau.

S'ensuit la visite guidée de l'abbaye cistercienne datant du 12^{ème} siècle, qui reçoit environ 300 000 visiteurs par an, couvre 13 600 m² de superficie dont 8 500 m² d'espaces verts et produit d'excellents vins.

Visite suivie d'un déjeuner apprécié et, vers 16h30, retour en bus dans les familles.

A 19h30, les deux harmonies nous gratifient d'un superbe concert où se côtoient français et allemands, sous la houlette des deux chefs, Didier PORTRAT et Andreas SAUERTEIG.

Au programme : VERDI, DE HAAN, TH. ASANGER, une mélodie de Tanzanie de J.M. FÖRDE, suivie d'un Lied tiré *Du fantôme de l'opéra* et d'un standard latin *Sway* et d'autres blockbusters de cinéma très connus.

Vers 23h00, la soirée se termine et rendez-vous est pris le lendemain.

Les pompiers avaient un programme différent : samedi soirée conviviale, suivie dimanche de la visite du château de Kastellaun et à 20h00 d'un barbecue.

Lundi matin 10h00, tout le monde se retrouve pour le retour en France. Après les discours, **rendez-vous est pris pour 2017 à Genlis.**

REPAS DES AÎNÉS

Cette année la municipalité a décidé d'emmener ses aînés faire une petite croisière sur la Saône avec Monsieur le maire et l'adjointe aux personnes âgées.

Au nombre de 45, ils ont pu apprécier le bon repas servi avec amour sur le bateau, et une petite promenade de 3 h sur les eaux !

Malheureusement, le temps pour la première heure n'était pas de la partie, le passage d'écluses effectué, le retour vers le port fut plus propice à la promenade.

Nous étudierons pour l'année prochaine une autre destination et souhaitons à nos aînés une année pleine de joie et de bonheur.



TRADI DANSES LONGECOURT

Venez découvrir les airs folks ou traditionnels de France ou d'Europe et les danses qui leur correspondent...



Nous nous retrouvons tous les mardis de 20h30 à 21h45 à la salle de la Cerisaie pour apprendre à pratiquer des danses collectives, de vieilles danses de couple et bien d'autres types de danses...

Contact:
Président de l'association:
Bernard Gugger
03 80 72 63 02
contact@tradi-dances.org



L'adhésion annuelle
est de 30 €.
Le premier mois
est gratuit.

Il ne s'agit pas de préparer un spectacle (nous ne sommes pas un groupe folklorique), mais de se retrouver pour le plaisir de danser ensemble et de partager de bons moments en toute convivialité !

3 €
4 séances
d'essai

Ados Adultes (tous niveaux)

Mercredi & Vendredi 19h-20h30

Salle de la Grande Ferme (à côté de La Poste)



PROJECTIONS

PIEDS-POINGS



IMMOBILISATIONS



Cours enfants

6-12 ans

les mercredis de 17h45 à 18h45

Pratiques adaptées pour les plus jeunes



Activité physique complète

Souplesse & agilité

Confiance & connaissance de soi

Affirmation & respect

Tél : 06 44 73 93 88

cercle.longecourtois@laposte.net

<http://cercle.longecourt.free.fr>

IMAGES PLAINE NATURE



Rendez-vous

'Images Plaine Nature'
3, 4 et 5 Février 2017

Lieu :

Salle de la Cerisaie
Longecourt en Plaine

Horaires d'ouverture :

Vendredi : 14h - 18h

Samedi et Dimanche : 10h - 18h

Tarif d'entrée :

1 € (gratuit jusqu'à 15 ans)

L'association 'Images Plaine Nature' continue l'aventure des 'Rendez-vous Images Plaine Nature' toujours avec le même objectif : *faire découvrir la nature de notre région, vue par des photographes de la région.*

Cette 7^{ème} édition vous fera découvrir les vies secrètes d'animaux, des fleurs de nos contrées, sans pour autant oublier les paysages et les rivières de notre région avec un détour par l'Afrique.

Pour cette nouvelle édition, la gente féminine sera très représentée avec pas moins de 6 photographes sur 11.

11 expos photos, des animations autour de la photo (ateliers photos, observations d'oiseaux à la mangeoire...), des démonstrations de matériel photo mais aussi un quizz pour les enfants et les adultes.



S. Luciani



A. Marceaux



S. Baschung



D. Magnin

Retrouvez le programme complet sur : <http://www.images-plaine-nature.com/>
ou sur <http://www.imageplainature.onlc.fr/> (rubrique 'Rendez-vous IPN 2017')

LONGECOURT EN DANSE

Nouvelle association
Créée en Septembre 2015,
Longecourt-en-Danse
vous invite à vous initier
aux danses de salon.



Sous la conduite d'un formateur,
vous pourrez pratiquer valse, paso,
tango, cha-cha, rumba, quickstep,
java, polka, rock, madison...



Nous nous retrouvons chaque
lundi de 19h30 à 21h30 dans la
salle polyvalente de la Cerisaie.



Pour plus d'informations, contactez :

Marie-Laure JACQUES

06 42 42 36 08

longecourt.en.danse@orange.fr

Samedi 11 février 2017
Repas dansant
animé par le DJ Dave
Venez nombreux !

AC CESAR

L'association AC CESAR, spécialisée dans l'éducation, propose pour vos enfants un dispositif d'accompagnement à la scolarité.

Parce que chaque élève apprend à son rythme et a le droit de ne pas comprendre, parce que les difficultés scolaires ne sont pas irrémédiables et font partie du processus d'apprentissage, nous travaillerons sur les éventuelles difficultés scolaires rencontrées par vos enfants, les rapports dans le groupe « élèves », mais aussi l'étude du monde vivant, la motivation et l'estime de soi.

Nous nous emploierons à comprendre les difficultés de l'enfant pour mieux l'aider à les dépasser.

Les enfants seront pris en charge à la sortie de l'école et encadrés jusqu'à la bibliothèque municipale où les séances auront lieu.

L'adhésion à l'association (20 €) est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide proposée ; l'inscription au dispositif d'accompagnement à la scolarité le lundi sous-entend une présence assidue tout au long de l'année scolaire.

Pour toute information et/ou inscription :

Association AC CESAR / 06 73 42 85 30 / florent_cesar@live.fr



Le Lundi
de 16h30 à 18h15
pour le primaire
(goûter offert)

Le mercredi
de 16h à 19h
(primaire & collège)





SECTION « BOULISTES »

Lors de la réception du Jeudi 20 octobre 2016, la section bouliste du Club de l'Amitié recevait les sponsors, en présence de Paul MURANO adjoint au Maire en charge des associations, Daniel BAUDRON excusé, Mme la Présidente Départementale des Aînés Ruraux, Mme la présidente du Club de l'Amitié de Longecourt en Plaine, Mmes Mrs les sponsors et les boulistes.



Monique FRERE / Paul MURANO / Alain BOLLE / Raymond DEGUT

« 96 triplettes, au total, se sont affrontées, comme l'année dernière à Port Barcarès et toujours sur le même terrain particulièrement difficile et sélectif.

Comme l'année dernière également, le soleil fut au rendez-vous mais sans cette Tramontane qui nous fût tellement pénible en 2015.

Notre triplette a progressé: nous sommes passés de la 52^{ème} place en 2015 à la 27^{ème} place. Nous sommes convaincus que pouvons encore évoluer.

Nous avons assisté à une finale de très haut niveau qui a, à nouveau, vu la victoire de l'équipe d'Aquitaine face à une équipe du Gard sur le score de 13 à 9.

Nous tenons à remercier la municipalité de Longecourt en Plaine pour sa subvention, ainsi que la fédération Départementale des Aînés Ruraux pour son aide. Nous remercions vivement nos sponsors qui, pour la 2^{ème} année, nous aident sans aucune hésitation:

- Sandrine, Madame 4 Pat', toiletteuse pour chiens et chats à Aiserey
- Mélanie, coiffeuse à Aiserey
- Thibaud DA SILVA, de IRRIJARDIN à Chenôve
- Éric ESNAUT boucher-traiteur à Longecourt en Plaine
- Isabelle LE MEN et Sébastien JOUAN de la Mie/PF Dijonnaises qui ont été à notre écoute et contribué généreusement à notre déplacement.



**Encore un grand merci à vous tous
sans qui nous n'aurions pu participer à ce National de pétanque !!**



L'équipe des boulistes et les sponsors

Pour en terminer, l'une de nos équipes engagées dans le concours départemental qualificatif pour le National du 19 Octobre 2016 s'est qualifiée. J'aurais donc l'immense plaisir de vous rencontrer à nouveau pour vous saluer et bien évidemment vous solliciter. A votre bon cœur... »

Nous avons tous une sincère et tendre pensée pour notre Dédé, qui était un fidèle du Club de l'Amitié. Dédé participait à toutes les sorties.

On se rappellera de lui au repas des grenouilles où il s'est bien amusé. Hélas c'était le dernier.

Dédé nous a malheureusement quitté le 25 Juin 2016.



Rock en Plaine 8

ORGANISATION OMCL



Pour sa 8^{ème} saison, le Rock en Plaine Festival est passé entre les gouttes et les orages et... a fait le plein de spectateurs !

Plus de 1000 personnes se sont déplacées pour voir et écouter 4 supers groupes qui ont mis une ambiance exceptionnelle à Longcourt en Plaine !!

Les percussions africaines, venues en nombre cette année, ont, quant à elles, fait littéralement vibrer le chapiteau du cirque !!

Avant toute chose, nous souhaitons adresser un immense remerciement à tous les bénévoles de l'OMCL qui donnent tellement pour la réussite du festival !! Ils travaillent sans relâche et toujours avec le sourire pour vous apporter un maximum de plaisir !

Nos bénévoles

- Audrey
- Sylvie
- Patricia
- Anne
- Perrine
- Doudoune
- Titine
- Dom
- Fabienne
- Guy
- Nicolas
- Bob
- Pascal
- Éric
- Jean-Paul
- Nono
- Paulo



1 500 festivaliers à Rock en Plaine

Présentée par l'Organisation musicale et culturelle de Longcourt (OMCL), la huitième édition du festival rock en Plaine a attiré un monde considérable sur la place de la Mairie. Tout à fait, les groupes se sont réjouis sur scène : Wagym, The Atomic Cats, le groupe Biju, musique et danses africaines, avec Augustin Pakata et sa troupe, et enfin, les Betteraves Fourragères.



Le Groupe Biju, star dans les années 1970-1980, a fêté ses 40 ans de carrière. Photo: Christian Mollat/OMCL



Augustin Pakata et sa troupe ont endiablé le public. Photo: C. M.



Wagym, surprise du festival, avec Valentin Couvrad (guitare acoustique et chant), Thibaut Sanchez et Jimmy Genthomme (guitare et chant), Max Chenevier (basse, chant, harmonica) et Sander Simeyri (batterie). Photo: C. M.



Le groupe dijonnais The Atomic Cats avec Hugh Garcia à la contrebasse et Jean-Michel Arnould à la guitare. Photo: C. M.



Sur la place de la Mairie, près de 1 500 personnes sont venues apprécier l'événement. Photo: C. M.

Nous n'oublions pas nos nombreux partenaires qui nous apporte, eux aussi, une aide précieuse...

Kheira Bouziane, députée de la circonscription

France 3 Bourgogne, partenaire officiel télévision

Radio K6, partenaire officiel Radio

Les mairies de Longcourt et Thorey pour la logistique

Maurice, de LOCATRANS, pour la scène atypique

Les magasins Atac, Netto, le boulanger de Longcourt

Le crédit Mutuel pour les gobelets, assiettes et serviettes

Audio Presta Service pour la sonorisation

Drum and roll store

Le conseil départemental

Le cirque Rikiki

Les percussions africaines

Le Bien Public

L'association Loisirs fêtes

Le comité des fêtes d'Izeure Tarsul

Le comité des fêtes de Pluvet

La Maison Ricard

Damien pour la sonorisation

Julien pour les lumières



Photo M. Bailly





Le groupe Bijou, trio de rock français, était composé à l'époque de Vincent Palmer à la guitare,

Philippe Dauga à la basse,

Dynamite (Joël Yann) à la batterie et...

Jean-William Thoury parolier, manager du groupe et journaliste rock.

Star des années 70/80, ils sont venus fêter leurs 40 ans de carrière à Longecourt en Plaine avec un répertoire où nous avons pu entendre et apprécier des titres comme Harley Davidson, les papillons noirs écrite par Serge Gainsbourg, Rock à la radio...



Du trio il reste Philippe Dauga; Palmer et Dynamite ont été remplacés par Grim à la guitare (ex. Infidèle) et JP Motte à la batterie.

Les Atomic Cats, des habitués du festival, nous ont offert un pur moment de bonheur et ont enflammé la scène avec leurs rocks endiablés des années 70 !!



Merci à notre trio d'enfer: Hugo à la contrebasse, au chant et à l'harmonica, l'excellent Toutou à la batterie et aux chœurs et Jean-Michel au chant et à la guitare !!

Et nous finissons avec nos locaux : «Les Betteraves Fourragères», en grosse formation cette année !!

Aurélié Alves, la nouvelle accordéoniste; Emilien et Mika, la section de cuivres Olivier Euvrard à la guitare; Ricou Dasseux à la basse; Jérôme à la batterie et...

Paulo Murano au chant, à la trompette, au trombone, nous ont emportés dans des pogos d'enfers et des rythmes et textes venus d'ailleurs.

VEYNOM



nous a enchantés avec ses rythmes électriques et folk et ses textes décoiffants !!

Formé début 2013, ce groupe de rock se compose de Valentin (auteur, compositeur, guitariste, chanteur), Thibaut (guitare et chœurs), Jimmy (guitare et chœurs), Max (basse, harmonica et chœurs) et Xavier Simerey (batterie).



Photo M. Bailly

L'année prochaine se présente sous de bons auspices avec, peut-être... un festival au féminin ? Des pistes sont dorés et déjà lancées et nous pouvons vous annoncer la participation d'un groupe de Hard-rock exclusivement féminin.

Les noms des groupes vous seront communiqués très prochainement et, en ce qui concerne le lieu du festival, il ne sera pas changé car cela casserait son histoire.



Photo M. Bailly



Gymnastique volontaire

Le Mercredi de 18h45 à 19h45.
Salle de la Cerisaie.
2 cours d'essai gratuits.
Ambiance décontractée.

Contact: Josiane
03 80 39 78 40
06 79 89 37 59



Sorties randonnées

Le Mardi après-midi à 13h30.
Environ 10 kms. Accessibles à tous.
Adhésion: 25 €

Contact: Marie-Paule
06 44 77 10 73

Sorties journées libres

Marché de Noël de Reims (2 bus)
Visite d'une grande ville en Mai/Juin

Contact: Sylvie
03 80 79 19 04
06 75 72 85 53



La **journée Pêche**
des 14 et 15 Mai 2016
a encore connu un franc succès.

**Rendez-vous à l'Etang de la
Fontaine les 7 et 8 Mai 2017**
pour la prochaine édition.

Nouvelle réussite pour
le **vide-grenier** qui s'est
déroulé le 25 Septembre 2016
en collaboration avec l'OMCL.

**Vivement le prochain...
le 24 Septembre 2017 !**

Samedi 18 Mars 2017
Journée libre
au Carnaval Vénitien
de Remiremont !

Rendez-vous le
24 Décembre 2016
à **17h00** devant la mairie pour la
3ème arrivée du Père Noël !!

Vin chaud, chocolat chaud, barbes à
papa & sachet de friandises pour les
enfants offerts par Loisirs Fêtes.

Feu d'artifice offert par
la Municipalité.

Samedi 13 Mai 2017
Journée libre
à Annecy !

*"C'était Dédé,
notre Père Noël de cœur"*



Repas dansant
Ambiance HALLOWEEN
le 4 Novembre 2017
Venez vous divertir
en famille !





24 Décembre 2016

Arrivée du Père Noël en calèche / LOISIRS FÊTES

14 Janvier 2017 à 18h00 : Vœux du maire - Salle des fêtes La Cerisaie

2 au 5 Février 2017

Salon IPN - Salle des fêtes La Cerisaie – IMAGES PLAINE NATURE

11 Février 2017

Repas dansant - Salle des fêtes La Cerisaie – Longecourt en Danse

5 Mars 2017

Thé dansant - Salle des fêtes La Cerisaie – CLUB DE L'AMITIÉ

11 Mars 2017

Loto - Salle des fêtes La Cerisaie – VIVONS POUR L'ESPOIR

18 Mars 2017

Journée libre au « Carnaval vénitien de Remiremont » - LOISIRS FÊTES

25 et 26 Mars 2017

Week-end Folk – Diverses salles – TRADI-DANSES

7 et 8 Mai 2017

Journée pêche à l'étang de la Fontaine – LOISIRS FÊTES

13 Mai 2017

Journée libre à Annecy – LOISIRS FÊTES

17 Juin 2017

Rock en Plaine place de la mairie - OMCL

24 et 25 Juin 2017

Gala de fin d'année - Salle des fêtes La Cerisaie – COURTOISE GYM

Août 2017

Concours de pétanque – CLUB CIBISTE

22 au 24 Septembre 2017

Exposition réalisations - Salle des fêtes La Cerisaie – A PETITS POINTS

24 Septembre 2017

Vide Grenier – Route de Genlis et rue du Moulin – LOISIRS FÊTES et OMCL

8 Octobre 2017

Loto - Salle des fêtes La Cerisaie – CLUB DE L'AMITIÉ

15 Octobre 2017

Foire artisanale - Salle des fêtes La Cerisaie - OMCL

4 Novembre 2017

Soirée repas dansant - Salle des fêtes La Cerisaie – LOISIRS FÊTES

5 et 6 Novembre 2017

Stage technique - Salle de la Grande Ferme – CLUB SPORTIF LONGECOUROIS

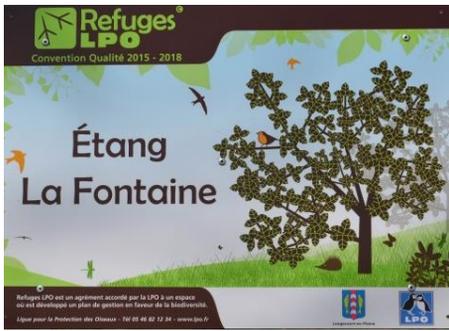
25 Novembre 2017

Sortie « Marché de Noël » – LOISIRS FÊTES

24 Décembre 2017

Arrivée du Père Noël, place de la mairie – LOISIRS FÊTES

Les bénévoles de nos associations donnent beaucoup pour nous divertir et pour que Longecourt en Plaine soit une commune animée et vivante... **mais ils ne peuvent rien sans notre participation à tous !**



Environnement
Rénovation *Loisirs* *Logement* *Citoyenneté*
Culture *Patrimoine*
Longecourt en Plaine *Civisme*
Sport *Solidarité* *Associations* *Jeunesse*
Equipe *Commerces* *Sécurité*



Pensez à consulter régulièrement notre site internet:
<http://www.longecourtenplaine21.fr/>

Le Longecourt'Mag y est consultable et téléchargeable gratuitement.

